

RAPPORT-PRÉAVIS

N° 2025/219

AU CONSEIL COMMUNAL

**Réponse au postulat de M. le Conseiller communal
Camille Jaquier intitulé « Bougeons ensemble à
Nyon ! »**

Demande d'un crédit de CHF 16'000.– TTC pour financer
un mandat d'accompagnement

Délégué municipal : M. Alexandre Démétriadès

1^{re} séance de la commission

Date	Lundi 12 janvier 2026 à 19h00
Lieu	Ferme du Manoir, salle de conférence n° 4

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

I. Introduction

La Municipalité soumet, ci-dessous, sa réponse au postulat de M. le Conseiller communal Camille Jaquier intitulé « Bougeons ensemble à Nyon ! ».

La Municipalité prend acte avec intérêt du postulat relatif à l'extension des aires de fitness de rue, instaurées dans le cadre des préavis 75/2017 et 108/2018.

Depuis leur mise en place, ces installations ont effectivement rencontré un grand succès auprès de la population. Leur fréquentation régulière, les retours positifs des usager·ère·s témoignent de leur utilité dans la promotion d'un mode de vie actif et sain. Ces aires participent pleinement aux objectifs municipaux en matière de santé publique, de cohésion sociale et de durabilité.

La Municipalité partage la volonté de M. le Conseiller Jaquier de favoriser l'accès à l'activité physique pour toutes et tous, en particulier dans l'espace public, sans barrières financières ni contraintes horaires.

2. Pratique actuelle

Soucieuse de favoriser la pratique sportive à Nyon, la Municipalité accorde une attention particulière à l'aménagement d'espaces de sport et de loisirs libres, accessibles et attractifs. Elle veille à proposer une offre diversifiée et adaptée aux évolutions des pratiques, afin d'encourager l'ensemble de la population, quel que soit l'âge ou le niveau, à exercer une activité physique et à profiter pleinement de l'espace public.

Ainsi, chaque nouveau projet ou réaménagement de quartier fait déjà l'objet d'une réflexion approfondie avec pour objectif de créer des espaces supplémentaires de mouvement, tout en garantissant une cohérence avec le développement de la Ville et les besoins de la population. Les projets de la Petite-Prairie et de la Gravette s'inscrivent pleinement dans cette dynamique.

Plus globalement, ces réflexions permettent :

- d'identifier les sites les plus pertinents, en tenant compte de la répartition géographique actuelle, de la proximité d'autres équipements sportifs et des potentiels d'usage ;
- d'évaluer les contraintes techniques, environnementales et budgétaires propres à chaque site ;
- de garantir une intégration harmonieuse dans le tissu urbain, respectueuse du cadre de vie et des autres usages de l'espace public.

Les aménagements proposés à la population résultent ainsi d'un travail pluridisciplinaire, guidé par une vision globale du développement urbain et du bien-être collectif.

3. Zones sportives en accès libre

Dans le cadre des études réalisées par la société MicroGIS pour le Plan directeur communal (PDCoM), l'importance des espaces et équipements sportifs de proximité a été clairement mise en avant. Ces lieux jouent un rôle essentiel pour favoriser l'activité physique, le bien-être et la convivialité dans les quartiers.

La Ville de Nyon dispose aujourd'hui d'une quinzaine de petits terrains et zones de sport en libre accès, situés autour des écoles, près des centres sportifs et le long des rives du lac. Dans l'ensemble, leur répartition est assez équilibrée sur le territoire communal. Néanmoins, le quartier

des Tines et le secteur de la route de Saint-Cergue présentent encore un manque d'infrastructures de ce type.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de répondre à la hausse générale de la demande, y compris chez les adultes, pour la pratique libre, inclusive et variée de sports et de loisirs, ouverte à toutes et à tous, quel que soit l'âge ou le genre.

Infrastructures sportives nyonnaises en libre accès

Types	Lieux
Terrains de football	Centre sportif de Colovray – Cossy – Marens - Gai-Logis (mini-terrain)
Terrains de basket	Nyon-Marens – Cossy – Rocher – Gymnase
Zone d'athlétisme	Centre sportif de Colovray – Nyon-Marens – Rocher
Terrains multisports	Cossy – Gymnase de Nyon – Couchant – Parc de la Combe
Skate-park	Colovray
Street-workout	Grande Jetée – Couchant
Tables de ping-pong	Perdtemps – Cossy – Plage des Trois-Jetées – Rocher – Nyon-Marens – Couchant
Terrains de pétanque	Perdtemps – Parc Alice Sauvin – Verger de Bourgogne
Parcours pédestres	Colovray – Calève – Bois-Bougy
Terrain de beach-sport	Grande-Jetée

La Municipalité souhaite consolider cet engagement en poursuivant le développement et la planification de nouveaux espaces sportifs en libre accès sur le territoire communal.

Par ailleurs, conformément à la proposition du Conseiller communal M. Jaquier, elle entend examiner l'opportunité d'élargir l'offre existante par la création d'espaces supplémentaires, qu'ils soient similaires ou de nature différente, implantés dans des secteurs stratégiques de la Ville. Cette réflexion vise à renforcer l'accessibilité aux activités sportives et de loisirs pour l'ensemble de la population.

Afin de définir les orientations les plus pertinentes et de répondre au mieux aux attentes des habitantes et habitants, la Municipalité souhaite s'appuyer sur une étude participative. Celle-ci permettra d'identifier les besoins, les usages et les souhaits de la population en matière de sport et de loisirs de plein air, afin de guider la planification des futurs aménagements et d'assurer une offre adaptée, inclusive et durable.

4. Mesure proposée

Attribution d'un mandat d'étude à l'Observatoire du sport populaire

Dans cet optique, la Municipalité propose de mandater l'Observatoire du sport populaire pour la conduite d'une étude approfondie.

Cette étude visera à évaluer les besoins et envies de la population en matière d'activités physiques de plein air de manière à établir des recommandations permettant à la Municipalité de planifier, de manière cohérente et durable, l'aménagement d'espaces sportifs en accès libre répartis sur l'ensemble du territoire et pour tous types de personne.

À savoir :

1. Réalisation d'un sondage (enquête ouverte) auprès de la population sur les espaces d'activité physique libre, mettant en évidence les besoins identifiés dans les différents quartiers de la ville. Une première analyse en livrera les principaux résultats.
2. Cette analyse sera croisée avec les résultats de l'étude récente de MicroGIS sur les équipements sportifs et de loisirs de la Ville de Nyon, de façon à identifier en priorité les zones dans lesquelles les espaces existants couvrent les besoins et celles pour lesquelles des lacunes existent.
3. Les résultats seront ensuite traités à la mesure des publics cibles prioritaires de la politique sportive nyonnaise, ainsi que de la littérature scientifique sur le sujet et des recommandations seront formulées en conséquence, traitant notamment de la question des aires de street workout (objet du postulat), pratique sportive et de loisirs.

Les conclusions de cette étude permettront de disposer d'une vision d'ensemble cohérente et d'établir une planification stratégique pour le développement futur des infrastructures sportives en libre accès sur le territoire nyonnais.

5. Incidences financières

La proposition d'accompagnement de l'Observatoire du sport populaire s'élève à CHF 16'000.– TTC.

6. Aspects du développement durable

6.1 Dimension économique

Les zones sportives urbaines représentent un investissement public bénéfique pour le territoire. Elles renforcent l'attractivité des quartiers et en dynamisent les commerces de proximité, participant au développement économique local. À long terme, elles contribuent aussi à réduire les dépenses de santé publique grâce à la promotion de l'activité physique.

6.2 Dimension sociale et participative

Ces espaces favorisent la rencontre, la mixité et l'inclusion en offrant à chacun·e la possibilité de pratiquer une activité physique librement. Ils créent des lieux de convivialité et d'échanges, renforçant le lien social et le vivre-ensemble. Enfin, ils participent à l'égalité d'accès à la pratique sportive, en permettant à tout·e·s de faire du sport gratuitement.

6.3 Dimension environnementale

Les espaces sportifs urbains contribuent à la valorisation du cadre de vie et à la préservation de l'environnement urbain. En intégrant des espaces verts et des aménagements éco-responsables, elles favorisent les mobilités douces et encouragent une pratique sportive durable et respectueuse de la nature. Ces équipements participent ainsi à l'amélioration du bien-être des habitants et à la construction de villes plus saines et durables.

7. Conclusion

En conclusion, la Municipalité réaffirme sa volonté de favoriser l'accès de toutes et tous à la pratique sportive de proximité. Par la mise en œuvre d'un mandat d'étude et le développement d'espaces en libre accès, elle souhaite inscrire durablement cette démarche dans une politique sportive inclusive, équilibrée et cohérente avec les objectifs d'aménagement du territoire et de qualité de vie à Nyon.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le rapport-préavis N° 2025/219 concernant la « Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Camille Jaquier « Bougeons ensemble à Nyon ! »,
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2025/219 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Camille Jaquier intitulé « Bougeons ensemble à Nyon ! » ;
2. de prendre acte d'un dépassement de CHF 16'000.– TTC sur le compte N° 170.3185.00 – *Honoraires et frais d'études* sur l'exercice 2026 pour financer le mandat de l'Observatoire du sport populaire visant à identifier les besoins de la population en matière d'activités physiques de plein air et d'évaluer les besoins potentiels pour de nouvelles installations sportives en libre accès.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 novembre 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire adj. :

Daniel Rossellat



Thomas Deboffe

Annexe

-
- Postulat de Monsieur le Conseiller communal Camille Jaquier « Bougeons ensemble à Nyon ! ».

Au conseil communal de Nyon

POSTULAT

Bougeons ensemble à Nyon !

Nyon, le 14 janvier 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La politique des aires de fitness de rue, instaurée par le préavis 108/2018, a rencontré un grand succès auprès des habitants. Encouragé par ce succès, les postulants proposent une extension de cette offre.

Ces installations visent à promouvoir la santé publique en facilitant l'accès à l'activité physique. Elles renforcent les liens sociaux entre les personnes, y compris intergénérationnels. Ces installations sont durables et écologiques grâce à des équipements peu coûteux en entretien et qui respectent l'environnement.



Zone entraînement Grande Jolie Photo : Michel Perret

<https://www.nyon.ch/vivre-a-nyon/sport-et-activites-physiques/infrastructures-sportives/installations-sportives-en-plein-air-1597>

Face à la forte utilisation des installations existantes et des retours positifs de la population, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité d'élargir l'offre avec des espaces similaires supplémentaires et/ou d'un autre type, dans des lieux stratégiques de notre ville.

Parmi les sites potentiels, nous pourrions envisager un espace à côté du petit terrain sous la promenade d'Italie, au centre-ville, ainsi que dans le quartier de la Petite Prairie, dans les hauts de la ville. D'autres lieux stratégiques pourraient également être pris en considération.

Nous sollicitons un renvoi direct à la Municipalité pour qu'elle procède à une étude et présente un préavis, et nous la remercions par avance pour sa diligence.

Camille JAQUIER